

**GOJO® SUPRO MAX™ Hand Cleaner**

Version 2.0 Date de révision: 03/22/2016 Numéro de la FDS: 66477-00006 Date de dernière parution: 05/29/2015
Date de la première parution: 02/26/2015

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : GOJO® SUPRO MAX™ Hand Cleaner

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom de société du fournisseur : GOJO Industries, Inc.

Adresse : One GOJO Plaza, Suite 500
Akron OH 44311

Téléphone : 1 (330) 255-6000

Numéro de téléphone en cas d'urgence : 1-800-424-9300 CHEMTREC

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Soins de la peau

Restrictions d'utilisation : Ceci est un produit de soins personnels ou un produit cosmétique qui est sans danger pour les consommateurs et d'autres utilisateurs lors d'une utilisation normale et raisonnablement prévisible. Les cosmétiques et les autres produits de consommation, spécifiquement définis par des réglementations de par le monde, sont exemptés de l'exigence d'une fiche signalétique pour le consommateur. Même si ce produit n'est pas considéré comme dangereux, cette fiche signalétique contient des renseignements précieux et importants pour la bonne manipulation et la bonne utilisation du produit dans des espaces de travail industriel aussi bien que dans le cadre des expositions inhabituelles ou involontaires, tels que des grands déversements. Cette fiche signalétique doit être conservée et disponible aux employés et à d'autres utilisateurs de ce produit. Pour des conseils concernant spécifiquement l'utilisation prévue, veuillez vous rapporter aux renseignements fournis sur l'emballage ou sur la notice.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Classification SGH**

Dommages oculaires graves : Catégorie 1

Éléments étiquette SGH

GOJO® SUPRO MAX™ Hand Cleaner

Version 2.0 Date de révision: 03/22/2016 Numéro de la FDS: 66477-00006 Date de dernière parution: 05/29/2015
 Date de la première parution: 02/26/2015

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques : H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention:**
 P280 Porter un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:
 P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Autres dangers

Inconnu.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Composants dangereux

Nom Chimique	No. CAS	Concentration (% w/w)
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	>= 10 - < 20
Alcools en C10-16, éthoxylés, sulfatés, sels de sodium	68585-34-2	>= 5 - < 10
Cocoamidopropyle bétaine	61789-40-0	>= 1 - < 5
Dioxyde de titane	13463-67-7	>= 1 - < 5

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.
 Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, consulter un médecin.

En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.
 Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.

En cas de contact avec la peau : Laver à l'eau et au savon par précaution.
 Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.

En cas de contact avec les yeux : En cas de contact, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.

GOJO® SUPRO MAX™ Hand Cleaner

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05/29/2015
2.0	03/22/2016	66477-00006	Date de la première parution: 02/26/2015

- Si portés, enlever les verres de contact si cela est facile à faire.
Faire immédiatement appel à une assistance médicale.
- En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.
- Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés : Provoque des lésions oculaires graves.
- Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent faire attention à se protéger et doivent utiliser l'équipement recommandé de protection individuelle lorsqu'il existe un risque d'exposition.
- Avis aux médecins : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyen d'extinction approprié : Eau pulvérisée
Mousse résistant à l'alcool
Dioxyde de carbone (CO₂)
Poudre chimique d'extinction
- Moyens d'extinction inadéquats : Inconnu.
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Une exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour la santé.
- Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone
oxydes de soufre
Oxydes métalliques
Oxydes d'azote (NO_x)
Composés chlorés
- Méthodes spécifiques d'extinction : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.
Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.
Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger.
Évacuer la zone.
- Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.
Utiliser un équipement de protection personnelle.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Utiliser un équipement de protection personnelle.
Suivez les conseils de manipulation et les recommandations en matière d'équipement de protection.

GOJO® SUPRO MAX™ Hand Cleaner

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05/29/2015
2.0	03/22/2016	66477-00006	Date de la première parution: 02/26/2015

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter tout déversement dans l'environnement. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Éviter l'étalement sur une grande surface (p.e. par confinement ou barrières à huile). Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Absorber avec un absorbant inerte. Pour les déversements importants, installer des digues ou d'autres méthodes de confinement pour empêcher la propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié. Nettoyer les substances restantes du déversement à l'aide d'un absorbant approprié. Des lois et règlements locaux ou nationaux peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quels règlements sont applicables. Les sections 13 et 15 de cette fiche signalétique fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Mesures d'ordre technique : Voir les mesures d'ingénierie dans la section MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.

Ventilation locale/totale : N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate.

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter l'inhalation des vapeurs ou des brumes. Ne pas avaler. Ne pas laisser pénétrer dans les yeux. Éviter le contact prolongé ou répété avec la peau. A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement.

Conditions de stockage sûres : Garder dans des contenants proprement étiquetés. Garder hermétiquement fermé. Entreposer en prenant en compte les particularités des législations nationales.

Matières à éviter : Ne pas stocker avec les types de produits suivants : Oxydants forts

GOJO® SUPRO MAX™ Hand Cleaner

Version 2.0 Date de révision: 03/22/2016 Numéro de la FDS: 66477-00006 Date de dernière parution: 05/29/2015
 Date de la première parution: 02/26/2015

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	TWA (Brouillard)	5 mg/m ³	CA AB OEL
		STEL (Brouillard)	10 mg/m ³	CA AB OEL
		VEMP (Brouillard)	5 mg/m ³	CA QC OEL
		VECD (Brouillard)	10 mg/m ³	CA QC OEL
		LMPT	525 mg/m ³	CA ON OEL
		TWA	200 mg/m ³ (vapeur d'hydrocarbure total)	CA BC OEL
Dioxyde de titane	13463-67-7	TWA	200 mg/m ³ (vapeur d'hydrocarbure total)	CA AB OEL
		TWA	10 mg/m ³	CA AB OEL
		TWA	10 mg/m ³	CA BC OEL
		VEMP (poussière totale)	10 mg/m ³	CA QC OEL
		TWA	10 mg/m ³ (Oxyde de titane)	ACGIH

Mesures d'ordre technique

: Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.
 Minimiser les concentrations d'exposition en milieu de travail.
 La formation de poussière peut être pertinente lors du traitement de ce produit. En sus des limites d'exposition professionnelle spécifiques à la substance, les limitations d'ordre générales concernant les concentrations de particules dans l'air dans les lieux de travail doivent être prises en compte lors de l'évaluation du risque professionnel. Les limites pertinentes comprennent : Limites d'exposition professionnelle (LEP) selon l'OSHA pour les particules qui ne sont pas régulées autrement 15 mg/m³ – concentration de poussière totale, 5 mg/m³ - fraction respirable ; et la moyenne pondérée dans le temps (MPT) de l'ACGIH pour les particules (insoluble ou faiblement soluble) sans autres précisions de 3 mg/m³ - particules respirables, 10 mg/m³ - particules inhalables.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire adéquate à moins qu'une ventilation locale par aspiration ne soit fournie ou que


GOJO® SUPRO MAX™ Hand Cleaner

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05/29/2015
2.0	03/22/2016	66477-00006	Date de la première parution: 02/26/2015

l'évaluation de l'exposition démontre que les expositions sont conformes aux directives d'exposition recommandées.

- Filtre de type : Particules organiques et vapeur de type organique
- Protection des mains
Matériau : Gants résistants aux produits chimiques
- Remarques : Le choix du type de gants de protection contre les produits chimiques doit être effectué en fonction de la concentration et de la quantité des substances dangereuses propres aux postes de travail. Le temps de pénétration dans les gants n'a pas été établi. Changer souvent de gants. Dans le cas d'applications spéciales, il est recommandé de se renseigner auprès du fabricant de gants sur les propriétés des gants de protection indiqués ci-dessus en matière de résistance aux produits chimiques. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.
- Protection des yeux : Porter les équipements de protection individuelle suivants:
Des lunettes de protection résistant aux produits chimiques doivent être portées.
S'il y a un risque d'éclaboussures, porter :
Écran facial
- Protection de la peau et du corps : Choisissez des vêtements protecteurs appropriés sur la base des données de résistance chimique et d'une évaluation du potentiel local d'exposition.
Il est important d'éviter tout contact avec la peau en utilisant des vêtements de protection imperméables (gants, tabliers, bottes, etc.)
- Mesures d'hygiène : S'assurer que le système de rinçage oculaire et les douches de sécurité soient situés près de la zone de travail.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Aspect : liquide
- Couleur : havane, opaque
- Odeur : plaisante
- Seuil de l'odeur : Donnée non disponible
- pH : 4.5 - 8.0
- Point de fusion/congélation : Donnée non disponible
- Température de solidifica- : 13.7 °C

GOJO® SUPRO MAX™ Hand Cleaner

Version 2.0 Date de révision: 03/22/2016 Numéro de la FDS: 66477-00006 Date de dernière parution: 05/29/2015
 Date de la première parution: 02/26/2015

|| Point de fusion/durcissement

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition : 97 °C

Point d'éclair : > 100 °C

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Sans objet

Limite d'explosivité, supérieure : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure : Donnée non disponible

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

|| Densité : 1.00 g/cm³

|| Solubilité

Solubilité dans l'eau : soluble

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Sans objet

Température d'auto-inflammation : Donnée non disponible

Température de décomposition : Cette substance ou mélange n'est pas classifiée comme auto-réactive.

|| Viscosité

Viscosité, cinématique : 12000 - 40000 mm²/s (20 °C)

Propriétés explosives : Non explosif

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un oxydant.

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Non répertorié comme un risque au niveau de la réactivité.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses : Peut réagir avec les agents oxydants forts.

Conditions à éviter : Inconnu.

Produits incompatibles : Oxydants

GOJO® SUPRO MAX™ Hand Cleaner

Version 2.0 Date de révision: 03/22/2016 Numéro de la FDS: 66477-00006 Date de dernière parution: 05/29/2015
 Date de la première parution: 02/26/2015

Produits de décomposition dangereux : Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES
Informations sur les voies possibles d'exposition

Inhalation
 Contact avec la peau
 Ingestion
 Contact avec les yeux

Toxicité aiguë

Non répertorié selon les informations disponibles.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 5,000 mg/kg
 Méthode: Méthode de calcul

Composants:
Distillats légers (pétrole), hydrotraités:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5.3 mg/l
 Durée d'exposition: 4 h
 Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
 Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par inhalation
 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 3,160 mg/kg
 Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée

Alcools en C10-16, éthoxylés, sulfatés, sels de sodium:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg
 Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie orale

Cocoamidopropyle bétaine:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 2,335 mg/kg
 Méthode: Directives du test 401 de l'OECD
 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Dioxyde de titane:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 6.82 mg/l
 Durée d'exposition: 4 h

GOJO® SUPRO MAX™ Hand Cleaner

Version 2.0 Date de révision: 03/22/2016 Numéro de la FDS: 66477-00006 Date de dernière parution: 05/29/2015
Date de la première parution: 02/26/2015

Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par inhalation

Corrosion et/ou irritation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

Produit:

Résultat: Pas d'irritation de la peau

Composants:**Distillats légers (pétrole), hydrotraités:**

Évaluation: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Alcools en C10-16, éthoxylés, sulfatés, sels de sodium:

Résultat: Irritation de la peau

Cocoamidopropyle bétaine:

Espèce: Lapin
Méthode: Directives du test 404 de l'OECD
Résultat: Pas d'irritation de la peau

Dioxyde de titane:

Espèce: Lapin
Résultat: Pas d'irritation de la peau

Lésion/irritation grave des yeux

Provoque des lésions oculaires graves.

Composants:**Distillats légers (pétrole), hydrotraités:**

Espèce: Lapin
Résultat: Pas d'irritation des yeux

Alcools en C10-16, éthoxylés, sulfatés, sels de sodium:

Résultat: Des effets irréversibles aux yeux

Cocoamidopropyle bétaine:

Espèce: Lapin
Résultat: Des effets irréversibles aux yeux
Méthode: Directives du test 405 de l'OECD

Dioxyde de titane:

Espèce: Lapin
Résultat: Pas d'irritation des yeux

GOJO® SUPRO MAX™ Hand Cleaner

Version 2.0 Date de révision: 03/22/2016 Numéro de la FDS: 66477-00006 Date de dernière parution: 05/29/2015
 Date de la première parution: 02/26/2015

Sensibilisation cutanée ou respiratoire
Sensibilisation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

Sensibilisation des voies respiratoires

Non répertorié selon les informations disponibles.

Produit:

Évaluation: Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

Composants:
Distillats légers (pétrole), hydrotraités:

Type d'essai: Essai de maximisation
 Voies d'exposition: Contact avec la peau
 Espèce: Cobaye
 Résultat: négatif
 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Cocoamidopropyle bétaine:

Type d'essai: Essai de maximisation
 Voies d'exposition: Contact avec la peau
 Espèce: Cobaye
 Méthode: Directives du test 406 de l'OECD
 Résultat: négatif
 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Dioxyde de titane:

Type d'essai: Test du ganglion lymphatique local (TGLL)
 Voies d'exposition: Contact avec la peau
 Espèce: Souris
 Résultat: négatif

Mutagenécité de la cellule germinale

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:
Distillats légers (pétrole), hydrotraités:

Génotoxicité in vitro	:	Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES) Résultat: négatif
Génotoxicité in vivo	:	Type d'essai: Aberration chromosomique Espèce: Rat Voie d'application: Injection intrapéritonéale Résultat: négatif Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Cocoamidopropyle bétaine:

Génotoxicité in vitro	:	Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
-----------------------	---	---

GOJO® SUPRO MAX™ Hand Cleaner

Version 2.0 Date de révision: 03/22/2016 Numéro de la FDS: 66477-00006 Date de dernière parution: 05/29/2015
 Date de la première parution: 02/26/2015

Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, B.13/14.
 Résultat: négatif
 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

: Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammifère, in vitro
 Méthode: Directives du test 476 de l'OECD
 Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)
 Espèce: Souris
 Voie d'application: Injection intrapéritonéale
 Résultat: négatif
 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Dioxyde de titane:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
 Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test in vivo du micronucleus
 Espèce: Souris
 Résultat: négatif

Cancérogénicité

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:**Dioxyde de titane:**

Espèce: Rat
 Voie d'application: inhalation (poussière/brume/émanations)
 Durée d'exposition: 24 Mois
 Méthode: Directives du test 453 de l'OECD
 Résultat: positif
 Remarques: Le mécanisme ou le mode d'action n'est peut-être pas pertinent pour les humains. La substance est inextricablement liée au produit et ne contribue donc pas au risque d'inhalation des poussières.

Cancérogénicité - Évaluation : Évidence restreinte de cancérogénicité lors d'études d'inhalation chez des animaux.

Toxicité pour la reproduction

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:**Distillats légers (pétrole), hydrotraités:**

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude de toxicité pour la reproduction sur une génération
 Espèce: Rat
 Voie d'application: Ingestion

GOJO® SUPRO MAX™ Hand Cleaner

Version 2.0 Date de révision: 03/22/2016 Numéro de la FDS: 66477-00006 Date de dernière parution: 05/29/2015
 Date de la première parution: 02/26/2015

Résultat: négatif
 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Développement embryofœtal
 Espèce: Rat
 Voie d'application: Ingestion
 Résultat: négatif

Cocoamidopropyle bétaine:

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Développement embryofœtal
 Espèce: Rat
 Voie d'application: Ingestion
 Méthode: Directives du test 414 de l'OECD
 Résultat: négatif

STOT - exposition unique

Non répertorié selon les informations disponibles.

STOT - exposition répétée

Non répertorié selon les informations disponibles.

Toxicité à dose répétée**Composants:****Distillats légers (pétrole), hydrotraités:**

Espèce: Rat
 NOAEL: > 10.4 mg/l
 Voie d'application: inhalation (vapeurs)
 Durée d'exposition: 90 jours
 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Cocoamidopropyle bétaine:

Espèce: Rat
 NOAEL: 300 mg/kg
 Voie d'application: Ingestion
 Durée d'exposition: 90 jours
 Méthode: Directives du test 408 de l'OECD

Dioxyde de titane:

Espèce: Rat
 NOAEL: 24,000 mg/kg
 Voie d'application: Ingestion
 Durée d'exposition: 28 jours

Espèce: Rat

NOAEL: 10 mg/m³

Voie d'application: inhalation (poussière/brume/émanations)

Durée d'exposition: 2 a

Remarques: La substance est inextricablement liée au produit et ne contribue donc pas au risque d'inhalation des poussières.

GOJO® SUPRO MAX™ Hand Cleaner

Version 2.0 Date de révision: 03/22/2016 Numéro de la FDS: 66477-00006 Date de dernière parution: 05/29/2015
 Date de la première parution: 02/26/2015

Toxicité par aspiration

Non répertorié selon les informations disponibles.

Produit:

Aucune classification de toxicité par aspiration

Composants:
Distillats légers (pétrole), hydrotraités:

La substance ou le mélange est reconnu comme présentant des dangers de toxicité par aspiration chez l'être humain ou doit être considéré comme s'il présentait des dangers de toxicité par aspiration chez l'être humain.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES
Écotoxicité
Composants:
Distillats légers (pétrole), hydrotraités:

Toxicité pour les poissons	:	LL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): > 250 mg/l Durée d'exposition: 96 h Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau Méthode: Directives du test 203 de l'OECD
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	:	EL50 (Acartia tonsa): > 3,193 mg/l Durée d'exposition: 48 h Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau
Toxicité pour les algues	:	EL50 (Skeletonema costatum (diatomée marine)): > 3,200 mg/l Durée d'exposition: 72 h Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau
		NOELR (Skeletonema costatum (diatomée marine)): 993 mg/l Durée d'exposition: 72 h Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	:	NOELR (Ceriodaphnia dubia (puce d'eau)): > 70 mg/l Durée d'exposition: 8 jr Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau
Toxicité pour les bactéries	:	CE50: > 100 mg/l Durée d'exposition: 3 h

Alcools en C10-16, éthoxylés, sulfatés, sels de sodium:

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	:	CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 1 - 10 mg/l Durée d'exposition: 48 h
---	---	--

Cocoamidopropyle bétaine:

GOJO® SUPRO MAX™ Hand Cleaner

Version 2.0 Date de révision: 03/22/2016 Numéro de la FDS: 66477-00006 Date de dernière parution: 05/29/2015
 Date de la première parution: 02/26/2015

Toxicité pour les poissons	: CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 1.1 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: Directives du test 203 de l'OECD Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 6.5 mg/l Durée d'exposition: 48 h Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Toxicité pour les algues	: CE50 (Desmodesmus subspicatus (Scenedesmus subspicatus)): 14.7 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201 EC10 (Desmodesmus subspicatus (Scenedesmus subspicatus)): 2.1 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	: NOEC (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0.135 mg/l Durée d'exposition: 37 jr Méthode: OCDE Ligne directrice 210
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	: NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.932 mg/l Durée d'exposition: 21 jr Méthode: OCDE Ligne directrice 211
Toxicité pour les bactéries	: CE0 (Pseudomonas putida): 3,000 mg/l Durée d'exposition: 16 h Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Dioxyde de titane:

Toxicité pour les poissons	: CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: Directives du test 203 de l'OECD
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 48 h
Toxicité pour les algues	: CE50 (Skeletonema costatum (diatomée marine)): > 10,000 mg/l Durée d'exposition: 72 h
Toxicité pour les bactéries	: CE50: > 1,000 mg/l Durée d'exposition: 3 h Méthode: OCDE Ligne directrice 209

GOJO® SUPRO MAX™ Hand Cleaner

Version 2.0 Date de révision: 03/22/2016 Numéro de la FDS: 66477-00006 Date de dernière parution: 05/29/2015
Date de la première parution: 02/26/2015

Persistence et dégradabilité**Composants:****Distillats légers (pétrole), hydrotraités:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 82 %
Durée d'exposition: 24 jr
Méthode: Directives du test 301F de l'OECD

Alcools en C10-16, éthoxylés, sulfatés, sels de sodium:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

Cocoamidopropyle bétaine:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 91.6 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: Directives du test 301B de l'OECD

Potentiel bioaccumulatif

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes d'élimination**

Déchets de résidus : Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.

Emballages contaminés : Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.
Sans autres précisions : Jeter comme un produit non utilisé.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**Réglementation Internationale****UNRTDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IATA-DGR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse


GOJO® SUPRO MAX™ Hand Cleaner

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05/29/2015
2.0	03/22/2016	66477-00006	Date de la première parution: 02/26/2015

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale
TDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES
SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS
Texte complet d'autres abréviations

ACGIH	: États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
CA AB OEL	: Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
CA BC OEL	: Canada. LEP Colombie Britannique
CA ON OEL	: Tableau de l'Ontario: Limites d'exposition professionnelle pris en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail.
CA QC OEL	: Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
ACGIH / TWA	: Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA AB OEL / TWA	: Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
CA AB OEL / STEL	: Limite d'exposition professionnelle de 15 minutes
CA BC OEL / TWA	: Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA ON OEL / LMPT	: Limite moyenne pondérée dans le temps (LMPT)
CA QC OEL / VEMP	: Valeur d'exposition moyenne pondérée
CA QC OEL / VECD	: Valeur d'exposition de courte durée

AICS - Inventaire des produits chimiques de l'Australie; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; CPR - Règlements relatifs aux produits contrôlés; DIN - Norme de l'institut allemande de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la

**GOJO® SUPRO MAX™ Hand Cleaner**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05/29/2015
2.0	03/22/2016	66477-00006	Date de la première parution: 02/26/2015

pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérate; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuse utilisées au travail

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche signalétique : Données techniques internes, données provenant des FTSS de produit brut, résultats de recherche du Portail eChem de l'OCDE et de l'agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>

Date de révision : 03/22/2016

Les éléments au niveau desquels des changements ont été effectués à la version précédente sont surlignés dans le corps de ce document par deux lignes verticales.

Les renseignements contenus dans cette fiche technique santé-sécurité sont, à notre connaissance, selon nos informations et croyances, justes, à la date de leur publication. Ces renseignements sont fournis comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et le rejet sans danger du produit, et ne doivent pas être considérés comme une quelconque garantie ou une quelconque norme de qualité. Les renseignements fournis concernent seulement le produit spécifique identifié au début de cette FTSS et pourraient ne pas être valables lorsque le produit de la FTSS est utilisé en association avec un ou plusieurs autres produits ou dans un quelconque procédé, sauf en cas de mention dans le texte. Les utilisateurs du produit doivent évaluer les renseignements et les recommandations à la lumière du contexte spécifique de la manipulation, l'utilisation, le traitement et le stockage prévus, comprenant une évaluation du caractère approprié du produit de cette FTSS dans le produit final de l'utilisateur, s'il y a lieu.

CA / 3F